



17 mars 2020

Aux catholiques du diocèse de Limoges

Note suite aux mesures de confinement prises par le Président de la République

Comme tous nos compatriotes, nous sommes tenus de respecter les **normes édictées par le gouvernement pour faire face à la crise sanitaire exceptionnelle du moment**. Ce qui signifie concrètement pour les catholiques :

- Les églises restent ouvertes quand c'est possible, mais il n'y a **plus de célébration de messe en public ni le dimanche, ni en semaine**. Les prêtres célèbrent les messes en privé aux intentions qui leur sont confiées et pour le peuple de Dieu.
- les **baptêmes, confirmations, mariages, profession de foi sont reportés**.
- Les **obsèques seront célébrées dans la stricte intimité familiale, à concurrence de 20 personnes**, en aménageant la célébration pour tenir compte des « gestes barrières ». Les personnes présentes devront être munies de l'attestation de déplacement dérogatoire. Les laïcs engagés dans la préparation et la célébration des obsèques seront dispensés de leur mission lorsqu'ils ont plus de 70 ans.
- Les **prêtres éviteront de sortir et d'aller à la rencontre**. Vous pouvez les contacter par téléphone. Ils se déplaceront en cas d'urgence.
- Les **réunions pastorales sont annulées**.
- Les différents services du diocèse, en particulier le service communication, le service de la catéchèse, le service de l'Enseignement catholique font en sorte d'assurer une présence par les réseaux sociaux pour permettre de continuer que la mission éducative, la mission d'évangélisation et de communion continue. **La maison diocésaine est fermée**.
- Les **services caritatifs** se coordonnent et font leur possible pour que la mission de l'Eglise auprès des plus isolés et des plus vulnérables puisse continuer. **Des dérogations sont données aux associations pour leur permettre d'accomplir leur mission**. Vous êtes invités vous-mêmes à rester attentifs à vos frères et sœurs les plus isolés, les plus vulnérables en les contactant par téléphone et en signalant tout besoin urgent.
- **La prière reste possible en tous lieux et en tout temps**. Le service de communication du diocèse propose de nous aider à nourrir notre foi et notre vie spirituelle via le site internet et les réseaux sociaux. Le prochain numéro du Sillon ne pourra être disponible que dans la version digitale. Soyez attentifs à transmettre des informations et des moyens à ceux qui n'ont pas accès à internet.

Je propose à tous ceux qui le peuvent de nous retrouver en communion **chaque jour à midi pour prier ensemble l'Angélus et une prière à Saint Martial**.

- La **semaine sainte ne pourra pas être célébrée en public**. Le site internet du diocèse proposera des **re-transmissions**.

Ces mesures sont en vigueur jusqu'à la levée des règles de confinement.

Il nous reste à développer notre inventivité pour continuer de vivre selon l'Évangile en ce temps de crise, c'est le moment où jamais que notre charité se fasse inventive. Restons en lien ! Je prie pour que le Seigneur vous donne de grandir durant ce carême d'exception dans la Foi, l'Espérance et la Charité. Saint Martial et tous les saints Limousins, priez pour nous ! Haut les cœurs !



+ Mgr Pierre-Antoine Bozo
Évêque de Limoges

+ P. A. Bozo



L'ange du Seigneur porta l'annonce à Marie
Et elle conçut du Saint Esprit

Je vous salue Marie...

Voici la Servante du Seigneur
Qu'il me soit fait selon ta parole

Je vous salue Marie...

Et le Verbe s'est fait chair
Et il a demeuré parmi nous

Je vous salue Marie...

V/ Priez pour nous, Sainte Mère de Dieu, afin que nous
soyons rendus dignes des promesses du Christ.

Prions

Que ta grâce Seigneur se répande en nos cœurs. Par le
message de l'Ange, tu nous as fait connaître l'incarnation
de ton Fils bien aimé. Conduis-nous, par sa Passion et
par sa mort jusqu'à la Gloire de la Résurrection. Amen.



Prière à saint Martial

Nous te rendons grâces Seigneur pour la foi qui se transmet de générations en générations dans notre diocèse. En particulier pour la foi en la puissance d'intercession de son premier évêque Saint Martial.

C'est Martial qui a apporté en Limousin le nom de Jésus-Christ aux débuts de l'évangélisation de notre pays. C'est par son intercession que nos compatriotes ont été délivrés du mal des ardents en 994. C'est lui que les confrères invoquent fidèlement tous les mercredis soir pour notre diocèse, pour toutes les intentions qui nous sont confiées.

Aujourd'hui encore, de manière solennelle et grave, en communion avec tous les diocésains, nous demandons à Saint Martial d'intercéder auprès du Seigneur en ce temps d'épreuve.

Saint Martial, ami du Seigneur, toi qui vis en son Royaume, nous te prions de continuer de faire du bien et de nous montrer comment mieux ouvrir notre cœur au Sauveur que tu es venu nous annoncer, à Son Père et à l'Esprit d'amour.

O Dieu trois fois saint, par l'intercession de Marie ta Mère, de Saint Martial, et de tous les saints Limousins, délivre-nous du mal, de ce mal de l'épidémie de Coronavirus qui afflige la plupart des pays, toi qui es Père, Fils et Saint-Esprit pour les siècles des siècles.